

## SIAEP DE BEAUFOUR DRUVAL

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

-----

#### 1 – DENOMINATION DE L'ACHETEUR PUBLIC

SIAEP DE BEAUFOUR DRUVAL  
Mairie  
90 LE BOURG  
14340 BEAUFOUR DRUVAL

#### 2 - PROCEDURE DE PASSATION

Marché public selon la procédure adaptée avec la possibilité pour l'Acheteur Public de négocier ou d'attribuer le marché sur la base des offres initiales.

#### 3 - OBJET DU MARCHÉ

DEFINITION DES AIRES D'ALIMENTATION ET DES PROGRAMMES D' ACTIONS SUR LES RESSOURCES DE LA VALLEE AUX TANNEURS

#### 4 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Réalisation des études hydrogéologiques préalables et détermination des aires d'alimentation de captage (AAC)
- Evaluation de la vulnérabilité intrinsèque des AAC.
- Réalisation des diagnostics territoriaux multi-pressions dans les ACC.
- Réalisation des diagnostics socio-économique pour chaque AAC.
- Définition d'un programme d'action adapté et concerté pour chaque AAC, avec indicateurs de mise en œuvre et d'efficacité.

#### 5– MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Dossier à demander à :

MANCHE REPRO  
4 rue du Belle  
BP 90234  
50004 SAINT LO  
Tél : 02 33 72 23 66/Fax : 02 33 72 09 15  
Email : [mancherepro@wanadoo.fr](mailto:mancherepro@wanadoo.fr)

Les dossiers pourront être retirés à l'adresse internet du profil acheteur : [https://www.marches-securises.fr/perso/manche\\_repro](https://www.marches-securises.fr/perso/manche_repro)

## 6 – CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES

Les offres seront remises par voie électronique à l'adresse suivante : [https://www.marches-securises.fr/perso/manche\\_repro](https://www.marches-securises.fr/perso/manche_repro), suivant les instructions figurant dans le règlement de consultation.

**La signature électronique des documents est facultative.**

## 7 – DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Vendredi 31 juillet 2026 à 12h00

## 8 – JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT

Documents figurants aux articles R2143-3 et suivants du Code de la commande publique.

## 9 – CRITERES UTILISES POUR L'ATTRIBUTION DES MARCHES

Le jugement des offres destiné à déterminer l'entreprise la mieux disante sera effectué en tenant compte des critères définis dans le règlement de la consultation.

## 10 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :

Cent-vingt (180) jours à compter de la date limite de remise des offres.

## 11 – RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Les candidats pourront transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil acheteur du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice, dont l'adresse URL est la suivante : [https://www.marches-securises.fr/perso/manche\\_repro](https://www.marches-securises.fr/perso/manche_repro)

## 12 – INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal administratif de Caen

## 13 – DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION :

Le 29 juin 2026